

Procédure de vente SDV 20205002 de conteneurs divers / porte double à Beauvechain

1. Résumé de la procédure de vente

- § 2 Procédure appliquée - service responsable
- § 3 Publicité - mise à disposition des documents réglant la vente
- § 4 Conditions de participation - informations à fournir par les candidats acheteurs
- § 5 Inspection du matériel à vendre par les candidats acheteurs
- § 6 Réception des offres
- § 7 Critère d'attribution
- § 8 Attribution
- § 9 Pas d'application
- § 10 Paiement
- § 11 Enlèvement du matériel
- § 12 Mesures d'office
- § 13 Garantie
- § 14 Litiges

2. Procédure appliquée - service responsable

- a. La vente du matériel décrit en annexe A sera une vente publique de conteneurs divers / porte double.
- b. Ceci implique qu'il n'y aura pas de négociations et que le prix sera le seul critère d'attribution.
- c. Le montant de l'offre retenue sera augmenté de 5% de frais additionnels.
- d. Il est à remarquer:
 - que le démontage, le démantèlement, l'emballage et le transport sont à charge de l'acheteur.
 - que le matériel est vendu dans l'état dans lequel il se trouve sans garantie.
- e. Le service responsable pour la présente vente et auquel toute correspondance doit être envoyée est:

DEFENSE
DIRECTION GENERALE MATERIAL RESOURCES
PROCUREMENT DIVISION
SERVICE DES VENTES (SDV)
Quartier Reine ELISABETH
Bloc 4 D 2 local 76
Rue d'Evere, 1
B-1140 - BRUXELLES
BELGIQUE
Tel: 0032 2 441 55 22
E-mail: mrmp-sales@mil.be Web site: www.mil.be/sales

Responsable de la vente (au sein du Service des Ventes):

FRANCOPHONE:

FOLLET Bram

Lieutenant

Tel: 0032 2 441 53 65 (direct)

E-mail: mrmp-sales@mil.be

NEERLANDOPHONE:

ALAERTS Kurt

Premier Sergent-Major

Tel: 0032 2 441 54 03 (direct)

E-mail: mrmp-sales@mil.be

3. Publicité - mise à disposition des documents réglant la vente

Publicité est faite par la voie de:

- > La mise à disposition du présent document qui règle la vente sur le site web du Service des Ventes: www.mil.be/sales.
- > Une publication officielle dans le : "Bulletin des Adjudications" à consulter via le site web du public procurement : www.publicprocurement.be
- > La mise à disposition du présent document qui règle la vente sur le site web du Service des Ventes: www.facebook.com/Sales.Defense.be.

4. Conditions de participation - informations à fournir par les candidats acheteurs

Pro mémoire.

5. Inspection du matériel à vendre par les candidats acheteurs

Le matériel pourra être inspecté pendant les heures de service après rendez-vous avec la Personne de Contact (POC).

41 lots (N° lots de 1 jusqu'à 40 et 42) se trouvent à:

FAU (Field Accomodation Unit)
BASIS / BASE LT COL CHARLES ROMAN
Rue de la Grande Lecke
1320 BEAUVECHAIN

Inspection du matériel : Sur rendez-vous, du 7 septembre 2020 jusqu'au 2 octobre 2020

Les POC sont: Adjudant Christian POISMANS, à joindre par N° tél 0032-(0)2/ 442.54.71
E-mail: christian.poismans@mil.be
Adjudant-chef Philippe RENARD, à joindre par N° tél 0032-(0)2/ 442.58.27
E-mail: philippe.renard@mil.be

1 lot (N° lot 40) se trouve à:

1 WING
BASIS / BASE LT COL CHARLES ROMAN
Rue du la Grande Lecke
1320 BEAUVECHAIN

Inspection du matériel : Sur rendez-vous, du 7 septembre 2020 jusqu'au 2 octobre 2020

Les POC sont: Sergent Damien GENIESSSE, à joindre par N° tél 0032-(0)2/ 442.53.54
E-mail: damien.geniessse@mil.be
Sergent Steve VANSPRANGHE, à joindre par N° tél 0032-(0)2/ 442.53.54
E-mail: steve.vanspranghe@mil.be

6. Réception des offres

- a. Les offres respecteront scrupuleusement le canevas de l'annexe B. Remarque importante : pour être valables, les offres doivent être signées et datées.
- b. Les prix seront exprimés en EURO. Aucune formule de révision du prix n'est autorisée.
- c. Les offres doivent être envoyées avant le 12 octobre 2020 à 12 h vers le service dirigeant, la date de la poste faisant foi. Les offres resteront valables pendant au moins quatre-vingt-dix (90) jours calendrier à partir de cette date.
- d. Adresse pour le dépôt des offres: voir § 2 ci-dessus.
- e. Pour être valables, les offres doivent être:
 - > soit expédiées par la poste, sous pli recommandé, sous double enveloppe avec la mention SDV 20205002 sur l'enveloppe intérieure.
 - > soit délivrées par porteur.
- f. Les offres reçues par téléphone ou e-mail ne seront PAS prises en compte.
- g. LANGUE : les offres devront être établies dans l'une des 3 langues officielles belges, c'est à dire: soit en FRANCAIS, soit en NEERLANDAIS, soit en ALLEMAND (à l'exclusion de toute autre langue). Les annexes techniques peuvent être rédigées en Anglais.
- h. Des offres conditionnelles, des prix anormaux et/ ou négatifs ne sont pas autorisées et seront considérées par l'Administration comme des offres non-conformes et non-valides.

7. Critère d'attribution

- a. Le seul critère d'attribution est le prix
- b. L'offre la plus haute par lot pour le matériel présenté en vente déterminera le choix.
- c. Des négociations ne sont pas autorisées.

8. Attribution

- a. Une proposition d'attribution de la vente sera établie par le Service des Ventes.
- b. Le candidat acheteur dont l'offre par lot est la plus haute sera mis au courant de la notification de l'attribution et recevra une facture.
Il devra néanmoins tenir compte du fait que l'ordonnateur compétent du Ministère de la Défense a le droit de ne pas attribuer le marché partiellement ou dans sa totalité.
- c. Le fait de ne PAS ATTRIBUER le marché ne donne droit, dans le chef des candidats acheteurs, à AUCUN DEDOMMAGEMENT.
Une lettre d'information (ou une lettre de NON-ATTRIBUTION) sera envoyée aux candidats acheteurs non retenus.

9. Pas d'application

10. Paiement

- a. Le paiement s'effectue en EURO.
Les modalités de paiement sont mentionnées sur la facture.
- b. Le montant dû doit être payé en une fois dans les trente (30) jours calendrier à compter de la date d'émission de la facture.
- c. Lorsque le délai contractuel est dépassé, les mesures d'office décrites au § 12, sont d'application immédiate.

11. Enlèvement du matériel

Lieu d'enlèvement: voir lieu d'inspection au § 5

- a. Après réception du paiement de la facture, l'acheteur reçoit dans les dix (10) jours calendrier un bon d'enlèvement pour le matériel acheté. Ce bon est exigé par l'Autorité Militaire locale.
- b. L'enlèvement devra être intégralement terminé endéans les quinze (15) jours calendrier, comptés à partir de la date d'émission du bon d'enlèvement. Si ce délai est dépassé, les mesures d'office décrites au § 12, sont d'application immédiate.
- c. L'acheteur doit utiliser les moyens appropriés pour l'enlèvement du matériel.
- d. Les modalités pratiques (date d'enlèvement, accès au lieu d'enlèvement, ...) sont à régler entre l'acheteur et l'Autorité Militaire locale.
- e. Les éventuelles actions de manipulation sur l'endroit d'enlèvement, le démontage, ainsi que le chargement et le transport du matériel vendu sont à charge de l'acheteur.
- f. L'acheteur est responsable de tous les dommages causés lors de l'enlèvement du matériel, soit aux agents et/ou biens de l'Administration, soit à des tiers.
- g. De même, l'acheteur est responsable du personnel auquel il confie l'enlèvement du matériel.
- h. Tout dommage est acté dans un procès-verbal établi par l'Autorité Militaire locale, qui sera signé par les deux parties. Sans contestation écrite endéans les 7 (sept) jours calendrier, l'Administration supposera que l'acheteur accepte le contenu du procès-verbal.
- i. L'acheteur est tenu de réparer ou de faire réparer tous les dommages qu'il occasionne.

12. Mesures d'office

a. Retard de paiement :

- (1) En cas de défaut de paiement à la date mentionnée (voir § 10.b), l'acheteur recevra un rappel de paiement par mail (si l'adresse mail de l'acheteur est connue) avec confirmation de réception ou sous pli recommandé. Ce rappel sera considéré comme mise en demeure.
- (2) En cas de non-paiement endéans les 2 semaines qui suivent le rappel de paiement, la vente sera résiliée de plein droit et le matériel concerné sera remis à la disposition du Service des Ventes. Le cas échéant, l'acheteur sera redevable au Service des Ventes d'une somme équivalente à 10% du montant total du marché (avec un minimum de 500 EUR) à titre de frais administratifs. Cette décision sera notifiée à l'acheteur par mail (si l'adresse mail de l'acheteur est connue) avec confirmation de réception ou sous pli recommandé.
De plus, l'acheteur sera exclu de la participation aux ventes organisées par le Service des Ventes pour une période d'au moins deux années.

b. Retard d'enlèvement :

- (1) Aucun enlèvement n'a eu lieu
 - (a) À défaut d'enlèvement à la date convenue du lot attribué ou d'un ou plusieurs des lots attribués (voir § 11.b), le Service des Ventes fera parvenir à l'acheteur par mail (si l'adresse mail de l'acheteur est connue) avec confirmation de réception ou sous pli recommandé un rappel d'enlèvement. Ce rappel sera considéré comme mise en demeure.
 - (b) À défaut d'enlèvement du matériel concerné par le § 12.b.(1).(a) au plus tard le quinzième (15ième) jour calendrier à compter de la date d'envoi du rappel, la vente sera résiliée de plein droit et le matériel concerné sera remis à la disposition du Service des Ventes.

- (c) Le Service des Ventes remboursera à l'acheteur la somme payée pour le lot/les lots non enlevé(s), diminué de 10% (avec un minimum de 500 EUR) à titre de frais administratifs. En cas de solde négatif, une facture supplémentaire pour ce solde restant sera envoyée à l'acheteur. Pour le paiement de ce solde, les §10.a et b restent d'application.
 - (d) Cette décision (aussi bien la résiliation de la vente Cfr §12.b.(1).(b), ainsi que - le cas échéant - le règlement financier Cfr §12.b.(1).(c)) sera notifiée à l'acheteur par mail (si l'adresse mail de l'acheteur est connue) avec confirmation de réception ou sous pli recommandé.
 - (e) De plus, l'acheteur sera exclu de toute participation aux ventes organisées par le Service des Ventes pour une période d'au moins deux années, à condition que le solde restant - le cas échéant - ait été payé en temps voulu. Aussi longtemps que ce solde n'est pas payé, l'acheteur reste, dans tous les cas, exclu de toute participation aux ventes organisées par le Service des Ventes.
- (2) Enlèvement incomplet d'un lot
- (a) À défaut d'enlèvement à la date convenue d'une partie d'un lot attribué (voir § 11.b), le Service des Ventes fera parvenir à l'acheteur par mail (si l'adresse mail de l'acheteur est connue) avec confirmation de réception ou sous pli recommandé un rappel d'enlèvement. Ce rappel sera considéré comme mise en demeure.
 - (b) À défaut d'enlèvement du matériel concerné par le § 12.b.(2).(a) au plus tard le quinzième (15ième) jour calendrier à compter de la date d'envoi du rappel, la vente du lot en question sera résiliée de plein droit et le matériel restant concerné sera remis à la disposition du Service des Ventes.
 - (c) Le Service des Ventes ne remboursera aucune somme à l'acheteur. Un coût supplémentaire de 500 EUR sera facturé à l'acheteur à titre de frais administratifs. Pour le paiement de cette facture, les §10.a et b restent d'application.
 - (d) Cette décision (aussi bien la résiliation de la vente Cfr §12.b.(2).(b), ainsi que le règlement financier Cfr §12.b.(2).(c)) sera notifiée à l'acheteur par mail (si l'adresse mail de l'acheteur est connue) avec confirmation de réception ou sous pli recommandé.
 - (e) De plus, l'acheteur sera exclu de toute participation aux ventes organisées par le Service des Ventes pour une période d'au moins deux années, à condition que la facture émise conformément au §12.b.(2).(c) ait été payé en temps voulu. Aussi longtemps que cette facture n'est pas payée, l'acheteur reste, dans tous les cas, exclu de toute participation aux ventes organisées par le Service des Ventes.

13. Garantie

- a. Le matériel est proposé à la vente dans l'état où il se trouve sans aucune garantie.
- b. De par sa qualification et vu la possibilité d'inspection du matériel prévu au § 5, l'acheteur est supposé connaître l'état du matériel.
- c. Le transfert de propriété a lieu à la date de réception du paiement.

14. Litiges

Seuls les Cours et Tribunaux de BRUXELLES sont compétents en matière de litiges.

Afin d'éviter que du matériel saisi soit quand-même encore vendu, l'attention des candidats acheteurs est attirée sur le fait que lors d'une véritable saisie de biens prévus pour la vente, la vente en question sera immédiatement annulée et arrêtée, indépendamment du fait si la saisie est effectuée avant ou lors d'une vente.

Tom LAERMANS
Lieutenant-Colonel
Breveté d'état-major
Directeur du Service des Ventes

Liste des annexes

- Annexe A: Description des lots à Beauvechain
- Annexe B: Formulaire de soumission (offre)
- Annexe C: Photos et détails - données techniques
- Annexe D : Mesures spécifiques COVID-19
- Annexe E : Déclaration on honour (Déclaration sur l'honneur)

Emplacement du matériel: 1 WING - BEVEKOM

Description	Nombre
Lot 41 CONTENEURS DE BUREAU ABLA000001 - 03 - 05 - 06 -10	1 Set

**Emplacement du matériel: FAU (Field Accomodation Unit) -
BEAUVECHAIN**

Description	Nombre
Lot 1 CONTENEUR BUREAU 3 EN 1 ABLO020032/1	1 Cntr
Lot 2 CONTENEUR BUREAU 3 EN 1 ABLO020040/3	1 Cntr
Lot 3 CONTENEUR BUREAU 3 EN 1 ABLO020056/9	1 Cntr
Lot 4 CONTENEUR BUREAU 3 EN 1 ABLO020042/4	1 Cntr
Lot 5 CONTENEUR BUREAU 3 EN 1 ABLO020060/9	1 Cntr
Lot 6 CONTENEUR BUREAU 3 EN 1 ABLO020045/0	1 Cntr
Lot 7 CONTENEUR BUREAU 3 EN 1 ABLO020051/1	1 Cntr
Lot 8 GÉNÉRATEURS + SYSTÈME ÉNERGÉTIQUE ABLE040002-1 / 040029-5 / 040010-3 + ABLG040001-0	1 Set
Lot 9 GÉNÉRATEURS + SYSTÈME ÉNERGÉTIQUE ABLE040012-4 / 040013-0 / 040018-7 + ABLG040002-6	1 Set
Lot 10 GÉNÉRATEURS + SYSTÈME ÉNERGÉTIQUE ABLE040019-2 / 040033-5 / 040022-7 + ABLG040003-1	1 Set

**Emplacement du matériel: FAU (Field Accomodation Unit) -
BEAUVECHAIN**

Description	Nombre
Lot 11 GÉNÉRATEURS + SYSTÈME ÉNERGÉTIQUE ABLE040024-8 / 040026-9 / 040027-4 + ABLG040006-8	1 Set
Lot 12 CONTENEUR TRANSMISSION ABLR050006-4	1 Cntr
Lot 13 CONTENEUR LOCAL DE GARDE ABLC050004-7	1 Cntr
Lot 14 CONTENEUR LOCAL DE GARDE ABLC050008-9	1 Cntr
Lot 15 CONTENEUR LOCAL DE GARDE ABLC050009-4	1 Cntr
Lot 16 CONTENEUR BUANDERIE 3 EN 1 ABLL020004/2	1 Cntr
Lot 17 CONTENEUR BUANDERIE 3 EN 1 ABLL020006/3	1 Cntr
Lot 18 CONTENEUR BUANDERIE 3 EN 1 ABLL020001/6	1 Cntr
Lot 19 CONTENEUR BUANDERIE 3 EN 1 ABLL020010/3	1 Cntr
Lot 20 CONTENEUR BUANDERIE 3 EN 1 ABLL020011/9	1 Cntr
Lot 21 CONTENEUR BUANDERIE 3 EN 1 ABLL020007/9	1 Cntr
Lot 22 CONTENEUR BUANDERIE 3 EN 1 ABLL020008/4	1 Cntr
Lot 23 CONTENEUR CUISINE CHAUD 3 EN 1 ABLK050001/9	1 Cntr

**Emplacement du matériel: FAU (Field Accomodation Unit) -
BEAUVECHAIN**

Description		Nombre
Lot 24	CONTENEUR CUISINE CHAUD 3 EN 1 ABLK050004/5	1 Cntr
Lot 25	CONTENEUR CUISINE CHAUD 3 EN 1 ABLK050003/0	1 Cntr
Lot 26	CONTENEUR CUISINE CHAUD + AIRCO ABLK050601/7	1 Cntr
Lot 27	CONTENEUR CUISINE CHAUD + AIRCO ABLK050603/8	1 Cntr
Lot 28	CONTENEUR CUISINE CHAUD + AIRCO ABLK050604/3	1 Cntr
Lot 29	CONTENEUR CUISINE CHAUD + AIRCO ABLK050605/9	1 Cntr
Lot 30	CONTENEUR SANITAIRE 3 EN 1 ABLS020014/6	1 Cntr
Lot 31	CONTENEUR SANITAIRE 3 EN 1 ABLS020012/5	1 Cntr
Lot 32	CONTENEUR SANITAIRE 3 EN 1 ABLS020007/0	1 Cntr
Lot 33	CONTENEUR SANITAIRE 3 EN 1 ABLS020025/4	1 Cntr
Lot 34	CONTENEUR SANITAIRE 3 EN 1 ABLS020022/8	1 Cntr
Lot 35	CONTENEUR SANITAIRE 3 EN 1 ABLS020024/9	1 Cntr
Lot 36	CONTENEUR SANITAIRE 3 EN 1 ABLS020027/5	1 Cntr

**Emplacement du matériel: FAU (Field Accomodation Unit) -
BEAUVECHAIN**

Description		Nombre
Lot 37	CONTENEUR SANITAIRE 3 EN 1 ABLS020028/0	1 Cntr
Lot 38	CONTENEUR SANITAIRE 3 EN 1 ABLS020033/6	1 Cntr
Lot 39	CONTENEUR SANITAIRE 3 EN 1 ABLS020020/7	1 Cntr
Lot 40	CONTENEUR SANITAIR MIXTE Z-SAN-116	1 Cntr
Lot 42	PORTE DOUBLE VERTE HAUTEUR 1,90 M - LONGEUR 2,94 M (x2)	1 Pièce

SDV 20205002	Soumission	Conteneurs divers à Beauvechain
Je, soussigné (Nom, Prénom, Profession):		
agissant	en mon nom propre (1): (N° national obligatoire)	
	pour la firme (1): (Dénomination complète de la firme + N° TVA)	
Adresse:		
N° Tél:		
N° Fax:		
E-mail:		
déclare:		
<ul style="list-style-type: none"> > avoir pris connaissance des clauses administratives applicables à la procédure de vente 20205002 et m'y conformer. > offrir (montants exprimés en €) pour (voir ci-dessous) NE PAS oublier de signer en dessous du tableau. > maintenir ces prix valables pendant nonante (90) jours calendrier. > respecter les délais de paiement et d'enlèvement prévus dans les clauses administratives de la procédure de vente SDV 20205002. 		

(1) Biffez la mention inutile.

Lot	Description	Soumission (EURO)	
		En chiffres	En lettres
001	CONTENEUR BUREAU 3 EN 1		
002	CONTENEUR BUREAU 3 EN 1		
003	CONTENEUR BUREAU 3 EN 1		
004	CONTENEUR BUREAU 3 EN 1		
005	CONTENEUR BUREAU 3 EN 1		
006	CONTENEUR BUREAU 3 EN 1		
007	CONTENEUR BUREAU 3 EN 1		

008	GÉNÉRATEURS + SYSTÈME ÉNERGÉTIQUE		
009	GÉNÉRATEURS + SYSTÈME ÉNERGÉTIQUE		
010	GÉNÉRATEURS + SYSTÈME ÉNERGÉTIQUE		
011	GÉNÉRATEURS + SYSTÈME ÉNERGÉTIQUE		
012	CONTENEUR TRANSMISSION		
013	CONTENEUR LOCAL DE GARDE		
014	CONTENEUR LOCAL DE GARDE		
015	CONTENEUR LOCAL DE GARDE		
016	CONTENEUR BUANDERIE 3 EN 1		
017	CONTENEUR BUANDERIE 3 EN 1		
018	CONTENEUR BUANDERIE 3 EN 1		
019	CONTENEUR BUANDERIE 3 EN 1		
020	CONTENEUR BUANDERIE 3 EN 1		
021	CONTENEUR BUANDERIE 3 EN 1		
022	CONTENEUR BUANDERIE 3 EN 1		
023	CONTENEUR CUISINE CHAUD 3 EN 1		
024	CONTENEUR CUISINE CHAUD 3 EN 1		
025	CONTENEUR CUISINE CHAUD 3 EN 1		
026	CONTENEUR CUISINE CHAUD + AIRCO		

027	CONTENEUR CUISINE CHAUD + AIRCO		
028	CONTENEUR CUISINE CHAUD + AIRCO		
029	CONTENEUR CUISINE CHAUD + AIRCO		
030	CONTENEUR SANITAIRE 3 EN 1		
031	CONTENEUR SANITAIRE 3 EN 1		
032	CONTENEUR SANITAIRE 3 EN 1		
033	CONTENEUR SANITAIRE 3 EN 1		
034	CONTENEUR SANITAIRE 3 EN 1		
035	CONTENEUR SANITAIRE 3 EN 1		
036	CONTENEUR SANITAIRE 3 EN 1		
037	CONTENEUR SANITAIRE 3 EN 1		
038	CONTENEUR SANITAIRE 3 EN 1		
039	CONTENEUR SANITAIRE 3 EN 1		
040	CONTENEUR SANITAIR MIXTE		
041	CONTENEURS DE BUREAU		
042	PORTE DOUBLE VERTE		

Fait à

, le

2020

Signature

Perceel / Lot	1 - 7
Benaming /Dénomination	Bureaucontainer / Conteneur bureau / Office container 3-1 PSO
Technische omschrijving / Description technique	Type : ABLO – ISO 20" Lengte / Longueur : 6058 mm Breedte / Largeur : 2438 mm (niet ontplooid / non déployé) Hoogte / Hauteur : 2591 mm Voeding / Alimentation : 380V / 32A Bouwjaar / Année de construction : 2004 Opstellingstijd / Mise en œuvre : 2 u/h – 3 personen / personnes Oppervlakte ontplooid / Surface déployé : 35 M ²

Afbeelding / Image
Illustratief / Illustratif



Perceel / Lot 1	ABLO020032/1
Staat / État	In slechte staat / Mauvais état Ontbrekende ramen / Fenêtres manquantes Gat in de vloer / trou dans le sol Elektriciteit na te kijken / Electricité à vérifier Ventilator ontbrekend / Ventilateur manquant
	

Perceel / Lot 2	ABLO020040/3
Staat / État	In slechte staat / Mauvais état Ontbrekende ramen / Fenêtres manquantes Ventilator na te kijken / Ventilateur à vérifier Elektriciteit na te kijken / Electricité à vérifier
	

Perceel / Lot 3	ABLO020056/9
Staat / État	In slechte staat / Mauvais état Ontbrekende ramen / Fenêtres manquantes Ventilator na te kijken / Ventilateur à vérifier Elektriciteit na te kijken / Electricité à vérifier
	

Perceel / Lot 4	ABLO020042/4
Staat / État	In slechte staat / Mauvais état Ontbrekende ramen / Fenêtres manquantes Ventilator ontbrekend / Ventilateur manquant Elektriciteit na te kijken / Electricité à vérifier
	

Perceel / Lot 5	ABLO020060/9
Staat / État	In slechte staat / Mauvais état Ontbrekende ramen / Fenêtres manquantes Ventilator ontbrekend / Ventilateur manquant Elektriciteit na te kijken / Electricité à vérifier



Perceel / Lot 6	ABLO020045/0
Staat / État	In slechte staat / Mauvais état Ontbrekende ramen / Fenêtres manquantes Ventilator ontbrekend / Ventilateur manquant Elektriciteit na te kijken / Electricité à vérifier Geplooiide ladder / Echelle pliée



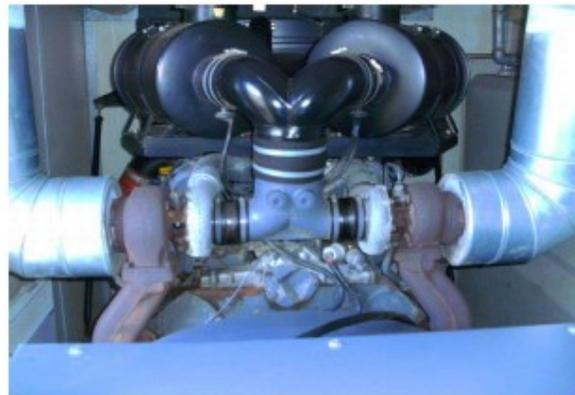
Perceel / Lot 7	ABLO020051/1
Staat / État	In slechte staat / Mauvais état Ontbrekende ramen / Fenêtres manquantes Ventilator ontbrekend / Ventilateur manquant Elektriciteit na te kijken / Electricité à vérifier



Perceel / Lot	8 - 11
Benaming /Dénomination	Set Generator / Générateur (3Cntr) + Energiesysteem / Système d'énergie (1Cntr) PSO 1600 A
Technische omschrijving / Description technique	<p>Type : ABL (3Cntr) + ABLG (1Cntr) Lengte / Longueur : 6058 mm (per/par Cntr) Breedte / Largeur : 2438 mm (per/par Cntr) Hoogte / Hauteur : 2591 mm (per/par Cntr)</p> <p>ABLE : 400 Kva – Verbruik / Consommation : 72 Li/u Li/h Opstellingstijd / Mise en œuvre : 16u/h – 4 personen / personnes Gewicht / Poids: 11T</p> <p>ABLG : 400 Kva – Elektrisch beheer / Gestion électrique Gewicht / Poids: 11T</p> <p>De combinaties zijn operationeel / Les combinaisons sont operationnels</p>
ABLE	
ABLG	

Perceel / Lot 8	
Gepresteerde uren / Heures de fonctionnement	ABLE040002-1 : 12.000 u/h ABLE040029-5 : 9.321 u/h + ABLG040001-0 ABLE040010-3 : 6.118 u/h
Perceel / Lot 9	
Gepresteerde uren / Heures de fonctionnement	ABLE040012-4 : 12.000 u/h ABLE040013-0 : 4 u/h + ABLG040002-6 ABLE040018-7 : 5.935 u/h
Perceel / Lot 10	
Gepresteerde uren / Heures de fonctionnement	ABLE040019-2 : 12.000 u/h ABLE040033-5 : 10.800 u/h + ABLG040003-1 ABLE040022-7 : 86 u/h
Perceel / Lot 11	
Gepresteerde uren / Heures de fonctionnement	ABLE040024-8 : 10.691 u/h ABLE040026-9 : 8.982 u/h + ABLG040006-8 ABLE040027-4 : 8.606 u/h

ABLE



ABLG



Perceel / Lot 12	ABLR050006-4
Benaming /Dénomination	Transmissiecontainer / Conteneur transmission PSO
Technische omschrijving / Description technique	Type : ABLR – 20 " Lengte / Longueur : 6058 mm Breedte / Largeur : 2438 mm Hoogte / Hauteur : 2591 mm Voeding / Alimentation : 380V / 32A
Staat / État	Très mauvais / Zeer slecht



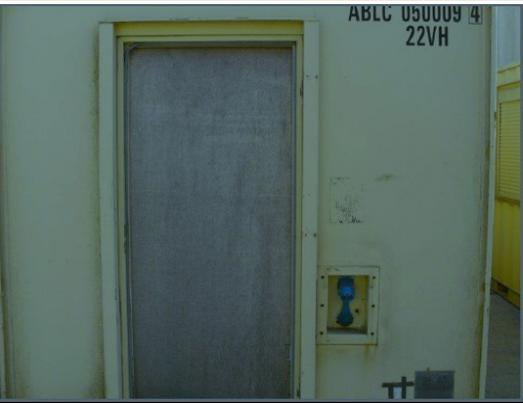
Perceel / Lot	13 - 15
Benaming /Dénomination	Wachtcontainer / Local de garde PSO
Technische omschrijving / Description technique	Type : ABLC – 20" Lengte / Longueur : 6058 mm Breedte / Largeur : 2438 mm Hoogte / Hauteur : 2591 mm Voeding / Alimentation : 380V / 32A



Perceel / Lot 13	ABLC050004-7
Staat / État	In slechte staat / Mauvais état Ontbrekend 3 buitendeuren / 3 portes extérieures manquantes Ontbrekend 2 buitenramen / 2 châssis de fenêtres extérieures Ontbrekend 2 binnenramen / 2 châssis de fenêtres intérieures Geen stopcontacten / Aucune prise électrique



Perceel / Lot 14	ABLC050008-9
Staat / État	In slechte staat / Mauvais état Ontbrekend 3 buitendeuren / 3 portes extérieures manquantes Ontbrekend 1 binnendeur / 1 porte intérieure manquante Ontbrekend 2 buitenramen / 2 châssis de fenêtres extérieures Ontbrekend 2 binnenramen / 2 châssis de fenêtres intérieures Geen stopcontacten / Aucune prise électrique
 	

Perceel / Lot 15	ABLC050009-4
Staat / État	In slechte staat / Mauvais état Ontbrekend 2 buitendeuren / 2 portes extérieures manquantes Ontbrekend 1 binnendeur / 1 porte intérieure manquante Ontbrekend 2 buitenramen / 2 châssis de fenêtres extérieures Ontbrekend 2 binnenramen / 2 châssis de fenêtres intérieures Geen stopcontacten / Aucune prise électrique
 	

Perceel / Lot	16 - 22
Benaming /Dénomination	Wasserijcontainer / Conteneur buanderie 3 – 1 PSO
Technische omschrijving / Description technique	Type : ABLL – ISO 20" Lengte / Longueur : 6058 mm Breedte / Largeur : 2438 mm (niet ontplooid / non déployé) Hoogte / Hauteur : 2591 mm Voeding / Alimentation : 380V / 125A Opstellingstijd / Mise en œuvre : 4u/h – 4 personen / personnes Airco, verwarming en elektriciteit / Airco, chauffage et électricité 1 Centrifuge / 1 Essoreuse PRIMUS HEM 239 5 Droogkasten / 5 Sèche-linge PRIMUS DAM9 5 Wasmachines / 5 Machines à laver PRIMUS R7 Gewicht / Poids : 8 T

Afbeelding / Image
Illustratief / Illustratif



Bijlage C /Annexe C

Perceel / Lot 16	ABLL020004/2
Staat / État	Goed – operationeel / Bon - opérationnel
Perceel / Lot 17	ABLL020006/3
Staat / État	Goed – operationeel / Bon - opérationnel
Perceel / Lot 18	ABLL020001/6
Staat / État	Goed – operationeel / Bon - opérationnel
Perceel / Lot 19	ABLL020010/3
Staat / État	Goed – operationeel / Bon - opérationnel
Perceel / Lot 20	ABLL0200011/9
Staat / État	Goed – operationeel / Bon - opérationnel
Perceel / Lot 21	ABLL020007/9
Staat / État	Goed – operationeel / Bon - opérationnel
Perceel / Lot 22	ABLL020008/4
Staat / État	Goed – operationeel / Bon - opérationnel

Perceel / Lot	23 - 25
Benaming /Dénomination	Warme keukencontainer / Conteneur cuisine chaud 3-1
Technische omschrijving / Description technique	Type : ABLK – ISO 20 “ Lengte / Longueur : 6058 mm Breedte / Largeur : 2438 mm (niet ontplooid / non déployé) Hoogte / Hauteur : 2591 mm Voeding / Alimentation : 380V / 32A Opstellingstijd / Mise en œuvre : 80 u/h – 10 personen / personnes Gewicht / Poids : 4T



Perceel / Lot 23	ABLK050001/9
Staat / État	Slecht –volledig gecannibaliseerd / Mauvais – complètement cannibalisé
Perceel / Lot 24	ABLK050004/5
Staat / État	Slecht – volledig gecannibaliseerd / Mauvais – complètement cannibalisé
Perceel / Lot 25	ABLK050003/0
Staat / État	Slecht– volledig gecannibaliseerd / Mauvais – complètement cannibalisé



Perceel / Lot	26 - 29
Benaming /Dénomination	Keukencontainer Hot + Airco / Conteneur cuisine Chaud + Airco HVAC
Technische omschrijving / Description technique	Type : ABLK – ISO 20" Lengte / Longueur : 6058 mm Breedte / Largeur : 2438 mm Hoogte / Hauteur : 2591 mm Voeding / Alimentation : 380V / 32A Gewicht / Poids : 5,7T



Perceel / Lot 26	ABLK050601/7
Staat / État	Behalve de koelgroep geen toegevoegde waarde / Hormis le groupe froid, pas de valeur ajoutée
Perceel / Lot 27	ABLK050603/8
Staat / État	Behalve de koelgroep geen toegevoegde waarde / Hormis le groupe froid, pas de valeur ajoutée
Perceel / Lot 28	ABLK050604/3
Staat / État	Behalve de koelgroep geen toegevoegde waarde / Hormis le groupe froid, pas de valeur ajoutée
Perceel / Lot 29	ABLK050605/9
Staat / État	Behalve de koelgroep geen toegevoegde waarde / Hormis le groupe froid, pas de valeur ajoutée

Perceel / Lot	30 - 39
Benaming /Dénomination	Sanitaircontainer / Conteneur sanitaire 3-1 PSO
Technische omschrijving / Description technique	Type : ABLs – ISO 20" Lengte / Longueur : 6058 mm Breedte / Largeur : 2438 mm (niet ontplooid / non déployé) Hoogte / Hauteur : 2591 mm Voeding / Alimentation : 380V / 63A Opstellingstijd / Mise en œuvre : 6 u/h – 4 personen / personnes Gewicht / Poids : 7,5T 5 wc / toilettes – 5 douches – 4 wastafels / lavabos – 2 urinoirs Alle loten in goede staat en operationeel / Tous lots en bons états et operationnels



Perceel / Lot 30	ABLS020014/6
Perceel / Lot 31	ABLS020012/5
Perceel / Lot 32	ABLS020007/0
Perceel / Lot 33	ABLS020025/4
Perceel / Lot 34	ABLS020022/8
Perceel / Lot 35	ABLS020024/9
Perceel / Lot 36	ABLS020027/5
Perceel / Lot 37	ABLS020028/0
Perceel / Lot 38	ABLS020033/6
Perceel / Lot 39	ABLS020020/7

Perceel / Lot	40
Benaming /Dénomination	Z-SAN-116 Sanitairconainer Mix/ Conteneur sanitaire Mixte
Technische omschrijving / Description technique	Type : NRF – ISO 20" Lengte / Longueur : 6058 mm Breedte / Largeur : 2438 mm Hoogte / Hauteur : 2591 mm Opstellingstijd / Mise en œuvre : 2 u/h – 4 personen / personnes Gewicht / Poids : 3,73T 6 douches – 8 wastafels / lavabos Slechte staat / Mauvais état – Structuur geplooid / Structure pliée



Perceel / Lot	41
Benaming /Dénomination	ABLA000001-03/05/06/10 KRAPINA Cluster 5 Bureaucontainers /Composition 5 Conteneurs Bureau
Technische omschrijving / Description technique	Type : ABLA Lengte / Longueur : 6058 mm Breedte / Largeur : 2438 mm (per container / par conteneur) Hoogte / Hauteur : 2591 mm Voeding / Alimentation: 32A – 6h 230/400V CEE Geen tussenwanden / Pas de cloisons Gewicht / Poids : 2T (per container / par conteneur) Vochtinsijpeling / Infiltration de liquide Vloer en deur kapot / Plancher et porte cassé Elektriciteit na te kijken / Electricité à vérifier



Perceel / Lot	42
Benaming /Dénomination	Dubbele groene poort / Porte verte double Aluminium – 2 palen / pôles Hoogte / Hauteur : 1,90 M Lengte / Longueur : 2,94 M



MESURES SPECIFIQUES COVID-19

1. Mesures de protection

a. Généralités

- (1) Les règles du gouvernement fédéral doivent toujours être respectées. Celles-ci peuvent être trouvées sur <https://diplomatie.belgium.be/en>.
- (2) Les règles de base de la Défense telles que la distanciation sociale (masques buccaux si la distanciation sociale n'est pas possible), l'hygiène stricte des mains, ... doivent être strictement respectées.

**SI VOUS ÊTES OU VOUS VOUS SENTEZ MALADE, RESTEZ À LA MAISON !!!
(#RESTECHEZVOUS)**

- (3) Les personnes n'auront accès au quartier militaire que si elles sont **en possession d'un masque buccal**.

Le port du masque n'est pas obligatoire sauf si la distance de sécurité ne peut pas être respectée.

En ce moment, le port d'un masque buccal n'est obligatoire qu'à l'intérieur et en cas d'impossibilité de respecter le « social distancing » (distance de sécurité).

Du personnel militaire peut être présent pour garantir le respect de toutes les mesures de protection contre le Covid-19. Le cas échéant, il vous est demandé de suivre et de respecter leurs directives.

- (4) Les visiteurs étrangers doivent présenter une déclaration sur l'honneur (Annexe E) et déclarent dedans qu'ils :
 - a. Sont asymptomatiques dans les 7 jours précédant leur arrivée.
 - b. N'ont eu aucun contact avec des personnes infectées (confirmées ou suspectées) par le COVID-19 dans les 14 jours précédant leur arrivée.

(5) Inspection du matériel

- a. Une attention spécifique est demandée pour l'application correcte des règles de base concernant l'hygiène individuelle.
- b. Veuillez à ne toucher le matériel que si vous êtes réellement intéressé par celui-ci et désinfectez-vous les mains avec une solution hydroalcoolique (pas disponible partout) après chaque contact.
- c. Le matériel ne sera pas désinfecté après chaque contact. Veuillez dès lors à prévoir le matériel de protection adéquat pour garantir votre propre sécurité ! Il sera permis d'inspecter les véhicules, mais uniquement munis de gants de protection.

(6) Retrait du matériel

- Les règles numérotées du 1 jusqu'à 4 s'appliquent également lors de l'enlèvement du matériel.
- Il vous est demandé de respecter le marquage et les directives données par le personnel militaire afin de garantir une distance de sécurité de 1,5m sauf si cela est impossible comme pour la signature et la remise d'un document.
- Le délai pour retirer le matériel pourrait s'avérer plus long afin de limiter le nombre de personnes présentes dans les installations militaires au même moment.



DECLARATION ON HONOUR

APPLICATION TO ENTER MILITARY BARRACKS (To be presented upon entry)

The undersigned applicant:

Full official name:.....

Address:.....

Postcode:..... Country:.....

Telephone or cell phone number:.....

	YES	NO
Declares to have presented no symptoms of COVID-19 since at least seven (7) days prior to the arrival in Belgium	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Declares to not have been directly exposed to someone who is suspected of or diagnosed with COVID-19 in the last 14 days prior to the arrival in Belgium	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

The General Measures issued by the Federal Government are to be applied with at all times. They can be found on the official information website:

<https://www.info-coronavirus.be/en/faq/#006>

In addition there is a strict adherence to the basic rules of social distancing (face masks if not possible), strict hand hygiene, ...

Desired (BEL) military barracks to enter
Desired date of entry	Date of exit.
.....

Place	Date (dd/mm/yyyy)	Applicants signature